

d'action et réalise le double but qu'il se propose : la sanctification de ses membres et le salut des autres hommes par l'apostolat . . . » ces paroles du Souverain Pontife, jamais je ne les ai vues mieux en œuvre et jamais je n'en avais aussi bien senti toute la portée.

Au cours de la sainte visite il y eut une splendide cérémonie de profession et de prise d'habit : 32. Les Réunions mensuelles sont bien suivies, les registres parfaitement tenus : tous et toutes rivalisent d'ardeur et de zèle sous la conduite de leur digne Directeur : aussi tout promet que ces Fraternités se développeront encore à la gloire de Dieu, à l'honneur du Séraphique Père et pour le salut de tous.



Souvenirs franciscains

A Saint-Thomas de Montmagny

(Suite)



Le Frère Marc — Le Tiers-Ordre



PRÈS la prise de Québec par les Anglais (1759) le Règlement de la cour d'Angleterre condamnait les Récollets à s'éteindre sans pouvoir se susciter de successeurs. D'année en année, la mort éclaircissait leurs rangs. L'incendie du 6 septembre 1796, qui mit en ruines le couvent et la chapelle des Récollets de Québec, finit de les disperser complètement. Le frère Marc,

l'un des quinze frères survivants, se retira à Saint-Thomas de Montmagny où il mourut le 4 mars 1849. Voici son extrait de sépulture : « Le 7 mars, mil huit cent quarante-neuf, nous, soussigné, Vicaire de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière, le corps de Marc Contant, ex-Récollet, décédé le 4 du présent. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans et résidait en

cu
T
ht
ter
sic
no
tra
l
de
enc
le «
C
il fi
peu
prati
Il
son c
les ha
âme ;
sa sc
re Ma
qu'il a
Par u
réglé e
avec u
vé par
Parli
à la pa
plus g
pour s'y
ront ac
épargne
expresse
rappeler
son entr
que le t
disait av